

Tarifs (TTC)

L'accès aux installations sportives de l'établissement équestre, pendant les heures d'ouverture, est subordonné au paiement d'un droit d'accès suivant un tarif établi par la direction et affiché dans l'établissement. Ce droit confère au titulaire l'accès à des fins d'utilisation des installations à caractère sportif de l'établissement équestre (manège, carrière, parcours, écurie et équipements sportifs recensés), l'accès aux aires de préparation et soins des équidés, l'accès aux sanitaires, club house.

Licence fédérale (assurance) annuelle

Enfant : 25 €

Adulte : 36 €

Passage - Tourisme

DAIS : Droits d'accès aux installations sportives (tva 5.5%)

	Tarif TTC	Dont	
		DAIS (tva 5.5%)	Enseignement (tva 20 %)
Séance particulière	33 €	15 €	18 €
Séance Adulte	23 €	11 €	12 €
Séance Enfant	21 €	10 €	11 €
Carte * 10 séances adultes	200 €	95 €	105 €
Carte * 10 séances enfants	180 €	85 €	95 €
Stage journée	55 €	26 €	29 €
Stage ½ journée	38 €	18 €	20 €
Découverte Poney shetland	12 €	12 €	
Passage Galop 1 à 7	18 €		18 €

* validité 6 mois

Les Plus :

Nettoyage Filet / tapis / chemise séchante	3 €		3 €
Nettoyage couverture, chemise extérieur	6 €		6 €
Location piste équidé/h	15 €	15 €	

En contrat annuel : Forfait, Ecurie de propriétaires

Adhésion Association Lys Equitation : 15€

	Tarif TTC	Dont	
		DAIS (tva 5.5%)	Enseignement (tva 20 %)
Forfait annuel 1 cours/semaine	770 €	361 €	409 €
Forfait annuel 2 cours/semaine	1 330 €	624 €	706 €
Pension Box	375 €	175 €	200 €
Pension Pré Individuel	220 €	103 €	117 €
Pension Pré Pt Troupeau	185 €	87 €	98 €
Pension Pré Troupeau	160 €	75 €	85 €
Travail Cheval	30 €	14 €	16 €
Forfait 1 Cours collectif supp/semaine	65 €	30 €	35 €
Forfait 1 séance Travail cheval/semaine	80 €	38 €	42 €
Prestations complémentaires suppl grains, soins, gestion du cheval pour maréchal, dentiste, ...)	à partir de 5€ et sur devis		
Stage Journée	48 €	23 €	25 €
Stage ½ Journée	33 €	15 €	18 €

Forfait annuel payable en 3 fois ou 10 fois

1 cours collectif/semaine compris dans chaque pension

Les cours collectifs (mini 4 cavaliers, max 8) sont maintenus toute l'année même pendant les vacances scolaires, sauf congés annuel du centre équestre